

## Conseil Municipal du 5 mars 2018

---

Etaient présents : Mmes AUZILLON, ARTUS, BARRIER, GONCALVES, PEREIRA OLIVEIRA, VERGNOL et Mrs AYRAL, CHAMPOUX, FOURNIER, LARGERON, LAUDOUEZE, PAPARIC et PAPPALARDO.

Etait représenté : Mme PEREIRA donne pouvoir à Mme BARRIER et Mr PASCAL donne pouvoir à Mr FOURNIER

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

### Ordre du jour

---

- Travaux et achat de matériel
- Centre de Gestion : contrat assurance risques statutaires
- SIEG : enfouissement EP sur RD402
- Ecole : classe découverte
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 4 décembre 2017.

### Travaux et achat de matériel

---

\* Les travaux de l'aménagement du RD402 vont commencer en mai par l'enfouissement de l'eau puis c'est l'éclairage public qui devrait suivre.

\* Rue des Moulins Blancs, le début des travaux est prévu en avril. Le choix des entreprises est en cours d'analyse.

### Centre de Gestion : contrat assurance risques statutaires

---

Nos agents sont couverts pour les risques statutaires par un contrat. Celui-ci arrive à expiration à la fin de l'année. Le centre de gestion propose de lancer une consultation pour un contrat de groupe pour 4 ans.

**Le conseil émet un avis favorable.**

### SIEG : enfouissement EP sur RD402

---

Pour les travaux du RD402, le SIEG a fait une consultation complémentaire à la demande de la commune correspondant à l'enfouissement des réseaux secs jusqu'à la déviation. Le montant global des travaux serait de 59.000€ soit 17.000 € supplémentaire par rapport au premier chiffrage. La part de la commune serait augmentée de 8500.72 €.

**Le conseil autorise la signature de la convention complémentaire.**

Une classe découverte a été organisée en janvier pour deux classes sur le thème « neige et découverte ». L'hébergement et les activités ont coûté 7846.74€. La directrice sollicite la commune pour une participation équivalente au montant du transport soit 990 €.

**Le conseil émet un avis favorable.**

## Questions diverses

---

- Mr le maire, nous informe, que la communauté a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition en 2018. Une nouvelle taxe « GEMAPI » est créé.
  - Mme Auzillon, nous informe qu'une journée environnement est proposée aux associations. Elle aurait pour but le nettoyage des chemins et des ruisseaux de la commune.
  - Mr Papparlado demande aux membres du conseil s'ils ont fait des simulations du SBA avec la TEOMI. Les conseillers annoncent des augmentations allant de 25 à 90 € en fonction des efforts fait sur 2017.
  - Mr Paptic demande l'équipement de la salle polyvalente en petit électroménager pouvant servir aux associations :micro-onde, cafetière ...
  - Mr Champoux souhaite connaître les changements occasionnés par la fusion des communes. Mr le Maire répond que sur l'année 2017, toutes les compétences ont été reprises en l'état. Une harmonisation des compétences doit être menée courant 2018. La halle de Riom a été rétrocédée à la ville de Riom.
- Pour 2018, une réflexion va être menée pour l'extension de la piscine de Riom et l'agrandissement du tir à l'arc.
- Mr Laudouze s'interroge sur la possibilité du rapprochement de certaines communes. Mr le Maire informe le conseil qu'un groupe de travail comprenant des habitants de Malauzat et de St Genès travaillent depuis quelques temps sur la question de notre commune. Ils viendront dans les prochains mois, présenter aux membres du conseil les fruits de leur travail.
  - Mr Fournier, informe les membres du conseil que certains habitants se plaignent que notre commune est sale. En effet, on ne peut que constater que nous subissons de plus en plus de dépôts sauvages dans les chemins.

Fin de séance à 20h15 heures

**Le Maire de MALAUZAT**

**Jean-Paul AYRAL**